

86350

Le cinq octobre deux mil dix huit à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance extraordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François AUDOUX, Maire.

Présents : MM AUDOUX, CHEVAIS, GUINAULT, MIGNON-RACAULT, DEVERGE, NIORT, HUVELIN, TROMAS, BERNARDEAU, LEGRU, et REMAUD

Procuration : LUCQUIAUD Estelle

Absents excusés : MM LUCQUIAUD R, LUCQUIAUD E, et RIGOLLET

Secrétaire de séance : Mme BERNARDEAU Benoite

Date de convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2018

---

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARC PHOTOVOLTAIQUE AU SOL**  
**PRESENTE PAR M. Hervé DE MONVALLIER**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le projet de Monsieur Hervé De MONVALLIER qui souhaite construire sur ses parcelles, un parc photovoltaïque au sol.

Les parcelles concernées sont les suivantes : section AO, numéros 96, 91, 1, 76, 31, 99 et 95.

L'emprise au sol du parc serait de 29396m<sup>2</sup> dans la zone nord et de 8950m<sup>2</sup> dans la zone sud.

Le Conseil Municipal, après étude du dossier et après en avoir délibéré :

- Emet à l'unanimité des membres présents, un avis favorable au projet

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

François AUDOUX

